

ANEMIE INFECTIEUSE DES EQUIDES.



Définition de l'AIE.

Maladie causée par un Retrovirus (que l'on retrouve dans le Visna Maedi, la leucose bovine enzootique...) qui est souvent latente. AUCUN TRAITEMENT.

Espèces touchées.

Chevaux, ânes, mulets et bardots. Ce n'est pas une zoonose.

Au niveau mondial

Présent dans la majeure partie du monde. En France, assez rare mais il y a régulièrement des foyers. C'est un danger sanitaire majeur : les pertes économiques peuvent être importantes.

Etiologie

famille de Retrovirus, sous famille des Lentivirus. Selon les souches, le pouvoir pathogène est très variable.

Etant données les caractéristiques de ce virus, il n'y a aucun vaccin à l'heure actuelle.

Clinique

Incubation de quelques jours à quelques mois (en moyenne 15 jours).

Forme suraiguë : rare, fièvre brutale, anorexie, entérite hémorragique. Mort en moins de trois jours. Concerne surtout les poulains.

Forme aiguë : fièvre, abattement. Tachycardie, polypnée. Symptômes oculaires (épiphora, ictère...) Puis pétéchies, atteinte hépato-rénale, diarrhée, myocardite, oedemes des parties déclives. Mort en une à deux semaines.

Forme subaiguë : idem aiguë mais atténués et sous forme de crises. A retenir : anémie, oedèmes déclives. Evolution vers la forme chronique ou la mort.

Forme chronique : amaigrissement, poussées de fièvre, baisse de performance... Mort en quelques mois, voire quelques années.

Forme latente : le plus fréquent ; inapparent le plus souvent mais peut évoluer en aiguë.

Epidémiologie

La source du virus est un autre équidé (les malades sont plus à risque que les porteurs)
Forte résistance du virus dans le milieu extérieur.

Transmission par des insectes piqueurs (taons, chrysops etc etc) ou par transmission indirecte (injections, mors...). Exceptionnellement par le lait ou l'alimentation.

Diagnostic

Clinique : souvent difficile

Dépistage sérologique très fiable : test de COGGINS (prélèvement sur tube sec) dès 10 jours après l'apparition de la fièvre.

Prophylaxie.

Prévention : réaliser des tests de Coggins lors de déplacements (importation, mise à la reproduction...). Hygiène surtout lors d'injections (usage unique). Lutte contre les moustiques si présence d'un cheval positif.

Eradication : Marquage à la cuisse (AI) abattage et élimination des positifs jusqu'à avoir deux contrôles négatifs à 45/60 jours d'intervalle.

Le propriétaire sera indemnisé de 3000 euros maximum (connaissez vous la valeur d'un cheval de course?) .